

PROFIL DE POSTE

Libellé du poste	Conseiller solaire photovoltaïque et éolien
Référence du poste	
Pôle de rattachement	Pôle énergies renouvelables
Direction de rattachement	Direction Générale des Services
Service de rattachement	Service COCOPEOP
Rattachement fonctionnel	Direction Générale Déléguée – SIEG 63
Missions et finalités du poste	Le/la conseiller(e) solaire photovoltaïque et éolien accompagne les collectivités des départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute Loire sur la thématique du développement de projets industriels d'énergies solaire photovoltaïque et éolienne
Référentiel	<p>Mission : Conseil et appui des collectivités du territoire pour le développement de projets de production d'électricité EnR de taille industrielle</p> <p>Famille : Energies renouvelables</p> <p>Métier : Chargé(e) de projet énergies renouvelables</p>
Domaines de compétences	Energétique

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous l'autorité du conseiller coordinateur régional, basé au SYDER, et en lien avec le Directeur Général Délégué du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG 63), le (la) conseiller(e) aura la responsabilité, sur le territoire des départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute Loire, de la mise en œuvre des actions inscrites dans l'AMI COCOPEOP (réseau régional de Conseillers à destination des collectivités pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques) de l'ADEME pour lequel le SYDER a porté la candidature pour le compte du réseau TEARA, regroupant les 13 syndicats d'énergie de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le (la) Conseiller(e) conseille les collectivités du Bloc communal et intercommunal facilitant et accompagnant le montage de projets de taille industrielle :

- Pour les énergies solaire photovoltaïque (en toiture, ombrières, au sol) et éolienne sur l'ensemble des aspects du développement ;
 - Intégration paysagère et territoriale des projets, modalités de valorisation de l'électricité produite (AO CRE, PPA, etc), mise en concurrence des développeurs, montage des sociétés de projet et modalités de mise en œuvre d'un éventuel contrôle étroit, financements citoyens et participatifs, acceptabilité sociale au travers d'une meilleure utilisation des retombées financières.
- **Conseil et accompagnement des élus du bloc communal et intercommunal sur les thématiques du photovoltaïque et de l'éolien**

Conseils techniques, juridiques organisationnels, financiers aux élus et équipes techniques des collectivités sur les énergies renouvelables électriques, dans l'optique de sensibiliser et massifier la réalisation d'opérations de taille industrielle

Réponse aux sollicitations des collectivités en lien avec les développeurs privés et les SEM : apporter un appui opérationnel et des préconisations d'ordre technique, juridique et financier, permettant de mettre en avant le rôle possible des collectivités dans les projets d'énergie éolienne et solaire photovoltaïque et identifier les projets potentiels

Conseils de premier niveau dans la négociation de partenariats avec des développeurs privés

- **Animation et sensibilisation**

Organisation de sessions de sensibilisation et d'information, en lien avec des acteurs reconnus dans le domaine des énergies renouvelables

Animation de réunions publiques, interventions au sein de divers événements et réseaux d'échanges

Elaboration d'outils de communication (guides, plaquettes, ...)

- **Intégration aux réseaux locaux existants intervenant dans le domaine des énergies renouvelables**

Synthèse des objectifs solaire photovoltaïque et éolien issus des schémas directeurs de l'énergie, des PCAET, du SRADDET, ... et cartographie des potentiels de chaque filière par la mobilisation et l'agrégation des bases de données existantes, en lien avec les réseaux locaux TEPOS/PCAET, syndicats d'énergies et agences locales de l'énergie et du climat

Suivi d'activités, comprenant notamment des indicateurs de suivi et d'évaluation relatifs à chaque projet et à l'AMI COCOPEOP plus globalement

Veille sur les initiatives duplicables (techniques administratives, financières)

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

SAVOIR FAIRE	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none">• Expérience souhaitée en matière de développement de projets de production d'énergie renouvelable électrique• Expérience dans l'animation auprès des collectivités et/ou des entreprises• Connaissance du secteur public et des collectivités locales appréciée• Maîtrise des procédures administratives, de la gestion financière des opérations dans le secteur public	<ul style="list-style-type: none">• De formation bac+2/3 ou Bac+4/5 spécialisé en matière d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, ...)• Connaissances techniques et juridiques sur les sujets des énergies renouvelables et de l'environnement, à l'échelle européenne, nationale, locale

<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer (aisance à l'oral et à l'écrit) avec des élus et des prestataires • Rendre compte à la hiérarchie et aux élus • Être force de proposition • Maîtrise des outils informatiques • Connaissance des logiciels métier 	
---	--

APTITUDES ET QUALITÉS

Excellent sens relationnel et de la communication

Qualité de négociation et de concertation

Réelles capacités à travailler en équipe et avec des interlocuteurs variés

Excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse

Sens du service public, respect des obligations de discrétion et de confidentialité

Savoir rendre compte

Adaptabilité

Organisation

Autonomie

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'exercice	Cournon d'Auvergne – Siège du SIEG63 – déplacements fréquents sur les départements du Puy-de-Dôme, Allier, Haute-Loire et Cantal Déplacements à prévoir au siège du SYDER (Rhône)
Temps de travail	Temps complet

CADRE STATUTAIRE

Catégorie	Catégorie A/Catégorie B
Filière	Filière technique
Cadre d'emploi	Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux/Rédacteurs territoriaux